

COMPTE RENDU
Commission thématique
Du 18 Septembre 2008

***T*ransports**
***D*oux**

Etaient présents :

M. CHARDON
M. DA SILVA
Mme FORACCHIA
M. LEGAIGNOUX
M.REVY (AVE)
M.ROBERT (AVE)
Mme BŒUF (CPA)
M.BERENGER (ADAVE-ADIC Pays d'Aix)

M. MERCIER
M. GUASCH
Mme ALLARD
Mme LAMOUREUX (CIQ environnement)
M.CHAIGNE (AVE)
M.PAGANI (Venelles environnement)
M.MARI (CPA)

Début de la séance à 18 H 35:

IV. Présentation de Mr Bérenger, de l'ADAVA.

Lors de la réunion du 18 juin 2008, les personnes présentes ont énoncé le besoin d'une présentation sur les transports doux par Mr Bérenger. Il nous a donc exposé, ce soir, son document basé sur le problème de la mobilité.

Il faut en effet envisager de limiter l'usage de la voiture en favorisant les autres modes de transports comme le vélo, la marche et les transports collectifs. On s'aperçoit que le vélo est le mode de transport le plus rapide pour parcourir une distance de 3 kms en ville. Il faut savoir que 50% des déplacements en ville font moins de 3km.

En plus le vélo est économique, bon pour la santé et respectueux pour l'environnement.

V. Présentation de Mr Mari de la CPA

Mr Mari nous présente le PDU et son objectif qui est de mettre en œuvre la charte de déplacement à vélo. Cette charte permet de sensibiliser les personnes au travers d'un document d'engagement pour les élus et acteurs du vélo, elle comprend aussi des recommandations techniques. Une sensibilisation annuelle est faite au moyen d'une journée de la fête du vélo depuis 2007.

La CPA soutient les initiatives des communes, comme par exemple pour la ville d'Aix en Provence avec :

VI. la mise en place de vélos en libre accès, dénommés « le v'hello » ;

VII. l'installation de mobilier urbain pour le stationnement des vélos ;

ainsi que dans le développement de :

VIII. la création d'un groupe de travail composé de techniciens et d'associations de vélos ;

IX. la mise en circulation d'un bus « la victorine » afin de réduire l'utilisation des voitures, équipé à l'arrière d'un rack à vélos.

Notre commune pourrait avoir des aides financières par la Région pour la création de pistes cyclables (pour l'aménagement et non le mobilier).

La CPA est en cours d'élaboration d'un document afin d'homogénéiser les aménagements cyclables sur l'ensemble du territoire.

Lors de notre discussion, il nous semble important de garder une étroite collaboration entre la CPA et la commune de Venelles.

X. Présentation de Mr Révy – Sous groupe de travail n°2

Cette présentation nous a été communiquée par mail avant notre réunion.

Son but est de nous présenter les moyens qui pourraient être mis en œuvre afin d'inciter les venellois à utiliser les transports doux.

Ce document a été fait uniquement par Mr Révy, Mme Lamouroux souhaite le rejoindre dans ce groupe de travail.

XI. Présentation de Mr Guasch du schéma directeur Vélo de la ville de Venelles

La réflexion s'est posée sur 4 pôles majeurs qui sont à desservir :

- Le parc des sports,

- Le centre ville,
- La zone d'activités,
- Le parking d'échange (en projet).

Mr Guasch nous présente sur une carte de la commune :

- les pistes cyclables existantes sur la commune,
- les zones 30 existantes,
- les pistes cyclables en cours de projet,
- les projets cyclables CPA,
- les axes de réflexion dont un permettant de boucler par le nord l'itinéraire prévu.

Lors de ces réflexions, une prise en compte de la topographie des routes sera faite.

Cette présentation servira de document de travail au groupe n°1 qui se réunira avant la prochaine réunion afin de nous présenter leurs propositions.

Enfin, il est précisé qu'une requalification de l'axe « Michelons-Gendarmerie » est en cours de projet. Celui-ci intégrera la création d'une zone 30 sur l'ensemble de cet itinéraire.

La date de la prochaine réunion est définie au lundi 17 novembre à 18h30

Les diffusions des réunions et comptes rendus seront effectués par e-mail.

***N.B.** En cas de retard ou d'absence, afin d'être excusé, nous vous serions très obligés de bien vouloir prévenir Mme Foracchia au 04 42 54 93 15. Nous vous en remercions.*

Fin de la réunion à 20 H 50.